

SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 février, à vingt heure trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Damien FILLOD, Premier Adjoint.

Présents : FILLOD Damien, THEVENIN Alexia, BON Hervé, ANGONNET Jean-Noël, LAFOREST Didier, BOUSSON Gilles, FAUVEAU Etienne, MONNIER Valérie, TRIBUT Lisa, BOECK Stéphane, MARANDET Christian, MARTINS Marc-Antoine, BETHAZ Christophe.

Excusés ou absents : VOLPOËT Pascal, LEBRETON Pascal.

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Secrétaire de séance : THEVENIN Alexia.

Eco Quartier Les Epinettes – Rejet des eaux pluviales dans le Bief de la Creuse Mise en séparatif du réseau d'eaux usée Attribution du marché de travaux (Lot Terrassements VRD Enrobés)

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment celle du 09/03/2020 acceptant l'avenant N° 5 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant supplémentaire de 6 000,00 € HT et autorisant le lancement de la consultation de travaux correspondante,

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise BENETRUY TP pour un montant de 52 299,00 € HT

Le CONSEIL MUNICIPAL :

Article 1 : Prend note du choix de l'entreprise retenue pour un montant de 52 299,00 € HT

Article 2 : Autorise M. le Maire à passer le marché avec l'entreprise BENETRUY TP,

Article 3 : Délègue à M. le Maire tous les pouvoirs dévolus par la réglementation en vigueur en matière de marchés publics au pouvoir adjudicateur, nécessaires à la passation et l'exécution des marchés publics relatifs à cette consultation, y compris la passation des avenants quel que soit leur montant, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Article 4 : S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne ou en ayant recours à un emprunt.